

TANDEM Unissons nos talents À LA UNE

FÉVRIER 2025

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année 2025, nous vous proposons de plonger au cœur de l'actualité du GIP TANDEM en 3 articles :

- ◆ **La mise en œuvre de la Loi Plein Emploi** : avec l'entrée en vigueur de la réforme sur l'ensemble du territoire de la Manche, le GIP TANDEM perfectionne son plan d'actions 2025 pour répondre aux nouvelles exigences et poursuivre la dynamique engagée sur le territoire d'expérimentation du Sud Manche en 2024.
- ◆ **Le vote de nos résultats 2024** : Lors de nos instances de février, nous aurons l'occasion, avec nos membres constitutifs, de dresser le bilan de nos actions et nos projets et de nous arrêter sur notre compte administratif 2024.
- ◆ **La boussole de nos engagements** : vous découvrirez l'ensemble de nos interventions, en proximité, lors de ce mois de février 2025.

Bonne lecture à toutes et à tous

La loi Plein Emploi

Un Nouvel Enjeu pour 2025

L'entrée en application de la **loi Plein Emploi** sur le territoire national vise à renforcer **la coopération entre les acteurs de l'insertion et de l'emploi au sein du Réseau pour l'Emploi (RPE), sous l'impulsion de France Travail**. Le but étant d'offrir une **prise en charge renforcée et coordonnée** des chercheurs d'emploi et des employeurs. Le gain recherché pour les usagers "**dites-le nous qu'une fois**".

1- Dans ce cadre, il est prévu pour les bénéficiaires du RSA : leur inscription automatique chez France Travail, la réalisation d'un **diagnostic socioprofessionnel partagé** entre l'ensemble des opérateurs, la **signature d'un contrat d'engagements réciproques (CER)**, la mise en œuvre d'un **plan personnalisé de retour à l'emploi basé sur 15/20h d'activité**.

=> Répondant déjà à l'**enjeu de dynamisation** des parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA, et par ailleurs engagé dans l'**expérimentation Sud Manche** prévoyant notamment des **délais de prise en charge améliorés**, le **GIP a renforcé ses prestations sur l'ensemble du territoire**.

Depuis le 1er janvier 2025, notre organisation sur l'ensemble du territoire Manche :

=> Un premier RDV sous 15 jours après la réalisation de l'orientation, pour compléter le diagnostic et signer le CER avec tous les orientés TANDEM,

=> L'identification et la valorisation de l'ensemble des heures d'activité hebdomadaires inscrites dans le carnet de bord du bénéficiaire du RSA révisé à cet effet (dans l'attente de l'utilisation du système d'information départemental.)

=> Par ailleurs, le GIP s'inscrit dans la dynamique mise en œuvre par le Département de la Manche sur l'ensemble du territoire (Café des partenaires, café des référents, revues de portefeuilles entre référents,...).

Découvrez le parcours intensif de Madame H accompagnée dans le cadre de l'expérimentation Sud-Manche

Découvrez le parcours intensif de Madame B accompagnée dans le cadre de l'expérimentation Sud-Manche

2 - En écho à cet enjeu Emploi évoqué ci-dessus, la réforme prévoit **une amélioration de l'accompagnement des entreprises par le RPE** pour **stimuler et renforcer le recrutement durable sur les territoires** : plan de prospection partagé, offres de services mutualisées, interlocuteur unique capable d'orienter vers l'opérateur adéquat, informations/événements/indicateurs partagés.

=> Répondant déjà en partie à **cet enjeu d'accompagnement coordonné des entreprises**, sous la marque départementale Mon Emploi Dans la Manche (MEDM) accessible à tous les référents RSA, le **GIP TANDEM intègre au côté du Département** : le Réseau Pour l'Emploi et ses cellules opérationnelles de proximité dénommées **Task Force, animées par les agences France Travail**.

Depuis le 1er janvier 2025, notre organisation Manche :

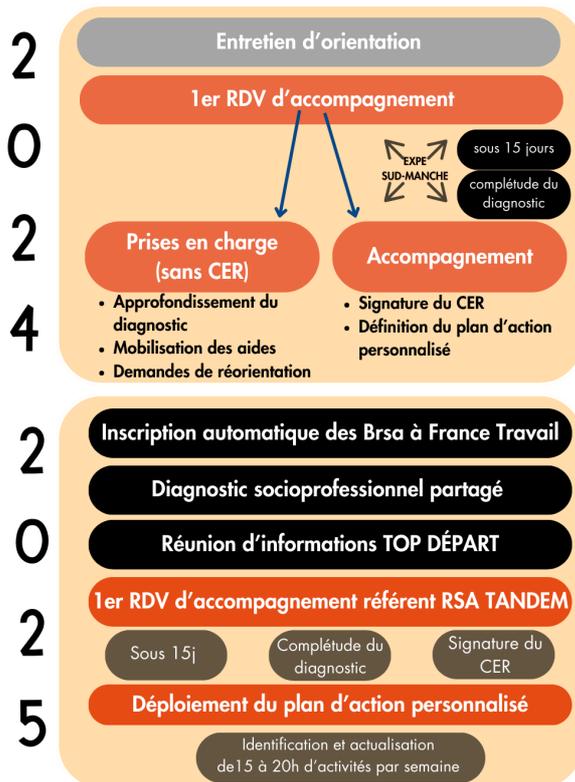
=> La mise en commun de nos prestations RH au sein des Task Force (St-Lô/Carentan et Sud-Manche en cours de déploiement)

=> La définition interne de nos projets d'opérations collectives d'innovation sociale en vue d'une mise en commune au sein du RPE

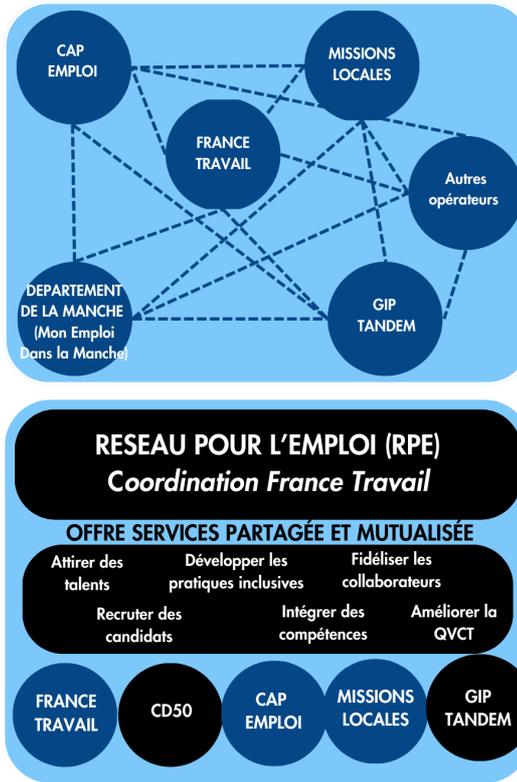
Découvrez comment TANDEM a répondu à la sollicitation de l'entreprise O.

La nouvelle organisation de l'écosystème Manche :

ACCOMPAGNEMENT des BRSA



ACCOMPAGNEMENT des EMPLOYEURS



En s'engageant au sein de cet écosystème rénové, **TANDEM** réaffirme sa mission **transversale de développement économique et social du territoire.**

2025 sera une année clé pour concrétiser cette ambition !



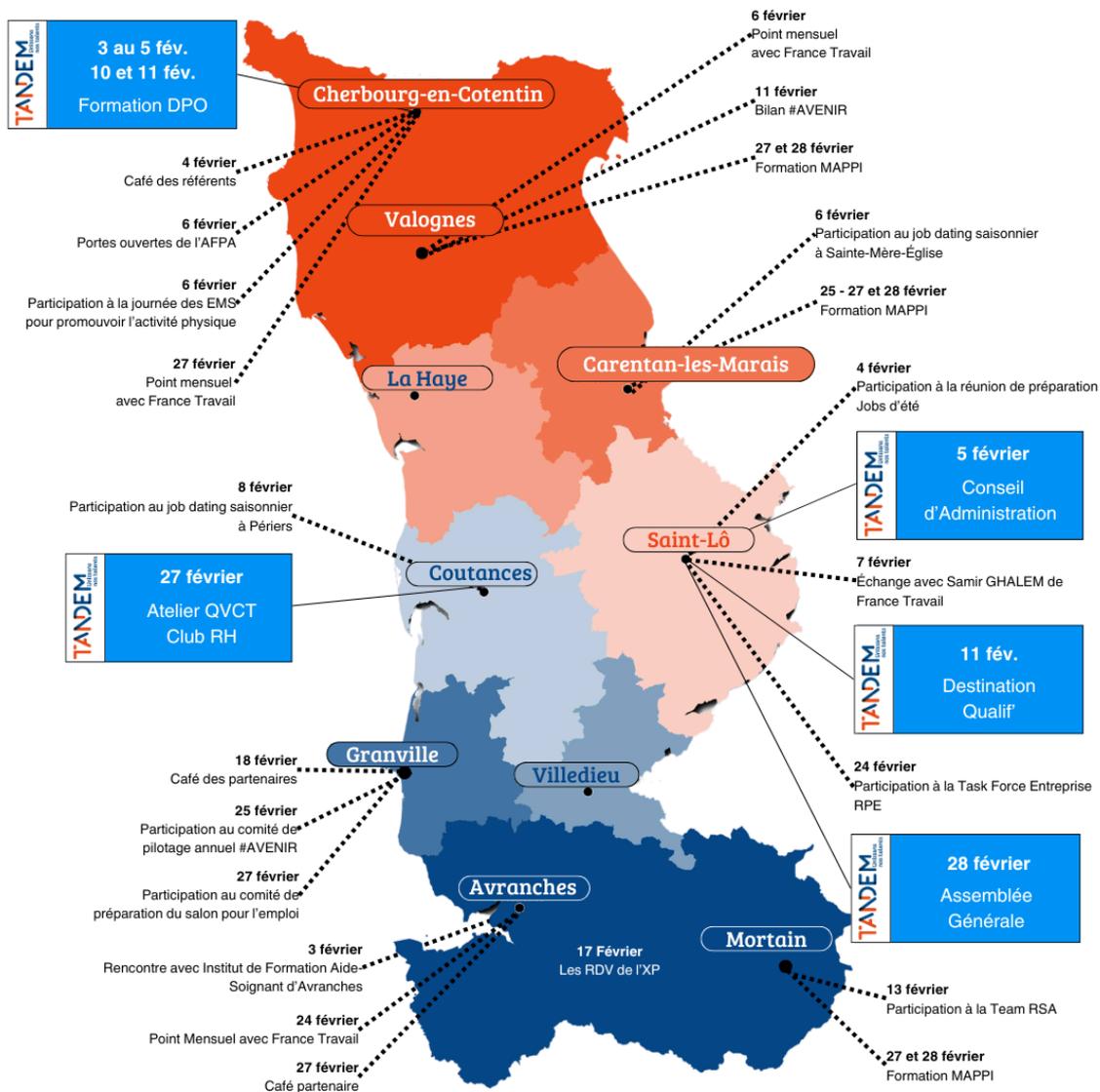
Conseil d'Administration et Assemblée Générale : bilan 2024

En février, le GIP TANDEM réunit son **Conseil d'administration** ainsi que son **Assemblée générale**.

Ces deux instances auront pour objectif de voter le compte administratif 2024 en présence de notre agent comptable public et de dresser le bilan de nos **actions et projets** menés au cours de l'année **dernière**.

Ce double rendez-vous permettra d'échanger autour de nos indicateurs clés et notamment : nombre d'utilisateurs accompagnés, taux de parcours dynamique, taux de sorties positives, taux de satisfaction.

La boussole de nos engagements



TANDEM Unissons nos talents

Suivez notre actualité sur les réseaux :



GIP Tandem, 10 rue Saint-Georges **50000 SAINT LO** | Téléphone 02 14 29 04 23
contact@giptandem.fr / www.giptandem.fr

[Mentions légales](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Se désinscrire](#)